



Direction générale de la Communication
Direction des relations avec les citoyens
Unité du suivi de l'opinion publique

Bruxelles, le 2 juin 2011.

8 mars 2011: 100ème anniversaire de la Journée de la Femme Combattre les discriminations liées au genre dans l'UE

Eurobaromètre du Parlement européen (EB Spécial 75.1)

SYNTHESE ANALYTIQUE

Couverture: UE 27 (26724 citoyens européens)
Population: Européens âgés de 15 ans et plus
Méthodologie: Face-à-face (CAPI)
Terrain : 9 fév. - 6 mars 2011, conduit par TNS opinion

TENDANCES GENERALES	3
I. LES FEMMES ET LE PROCESSUS DECISIONNEL	5
A. <i>A diplômes et compétences égaux, un constat sans appel: les femmes rencontrent de véritables obstacles pour accéder aux postes à responsabilités?</i>	5
B. <i>Quelles sont les mesures les plus efficaces pour favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités?</i>	6
C. <i>Quelles sont les raisons de la sous représentation des femmes en politique?</i>	6
D. <i>Comment améliorer la représentation des femmes en politique?</i>	7
E. <i>Quelles sont les raisons de la non participation aux élections?</i>	8
II. LES INEGALITES ENTRE HOMMES ET FEMMES	9
A. <i>Comment combler l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes?</i>	9
B. <i>Comment concilier au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale?</i>	9
C. <i>Quelles sont les raisons de la précarité féminine?</i>	10

III. LE CONGE DE MATERNITE ET LE CONGE DE PATERNITE	11
A. Congé de maternité	11
1. <i>Un congé de maternité unique de 20 semaines rémunéré à 100% ?</i>	12
2. <i>Un congé de maternité plus long ou mieux rémunéré ?</i>	12
3. <i>Le congé de maternité a-t-il ou non un impact négatif sur la carrière des femmes ?</i>	12
B. Congé de paternité	13
<i>Le congé de paternité, sous quelles conditions ?</i>	13
IV. LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES	14
A. <i>Quelles stratégies pour l'UE dans la lutte contre la violence envers les femmes?</i>	14
B. <i>Elargir à tous les pays de l'UE l'interdiction d'approcher sa victime</i>	15
V. ANNEXES.....	16

TENDANCES GENERALES

Une première synthèse a déjà été publiée le 7 mars 2011 à la veille du "100ème anniversaire de la Journée internationale de la femme". A ce moment là, nous ne disposions que des résultats globaux. L'enquête sur le terrain a été réalisée du 9 février au 6 mars 2011 par TNS Opinion.

La présente synthèse globale inclut quelques compléments d'analyse ainsi qu'une nouvelle partie consacrée aux congés de maternité et de paternité.

Plusieurs traits marquants peuvent être tirés des résultats de cette enquête.

- On observe que, **progressivement, sur toutes les questions relatives à l'égalité des genres, hommes et femmes répondent dans des proportions similaires**. On peut certainement se demander si le centième anniversaire de la Journée internationale de la femme n'a pas marqué une importante étape sociétale qui pourra peut-être contribuer à combattre et réduire efficacement l'inégalité des genres.
- Les **moyennes européennes doivent être complétées par une analyse des résultats nationaux** qui peuvent s'avérer parfois différents. Contrairement à d'autres enquêtes et à certaines idées reçues dans le domaine de l'égalité des genres, on ne retrouve pas de tendances ou de logiques régionales à l'exception de celles des pays nordiques.
- L'un des grands enseignements de cette enquête tient au fait que, **parmi toutes les mesures à prendre pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes, les Européens privilégient les mesures d'encouragement plutôt que la contrainte par la loi**.
 - Ainsi, l'instauration de **quotas féminins**, que ce soit au sein des entreprises ou sur les listes électorales lors des élections, n'est soutenue en moyenne dans les deux cas que par 19%. Les écarts entre hommes et femmes ne sont que de 1 point de pourcentage.
 - Toutefois, dans certains domaines, les femmes se révèlent être légèrement plus en faveur de mesures coercitives:
 - **sanctions financières contre les entreprises** qui ne respectent pas l'égalité salariale (22 % H, 27% F, [+5 points de pourcentage])
 - **sanctions financières à l'encontre des partis** politiques qui ne respecteraient pas l'équilibre femmes/hommes (17%, 15% H, 19% F, +4).

- Le congé de maternité fait l'objet d'appréciations contrastées.
 - Pour 58% des répondants, le congé maternité a un impact négatif sur la carrière des femmes. A nouveau, on constate une quasi égalité dans l'appréciation que portent hommes et femmes: 58% H, 59% F.
 - La proposition du Parlement européen d'établir un congé de maternité de 20 semaines rémunérées à 100% dans tous les Etats Membres est soutenue par 78% des Européens (76% H, 79% F).
- Dans les 11 pays où il n'existe pas, le congé de paternité est tout autant appuyé par les hommes que par les femmes. Ainsi 71% des hommes en prendraient un s'il existait dans leur pays et 73% des femmes encourageraient leur conjoint/époux à en prendre un.

N.B. : Il importe de rappeler au lecteur que les résultats d'un sondage sont des estimations dont l'exactitude, toutes choses égales par ailleurs, dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Pour des échantillons d'environ 1 000 interviews (taille d'échantillon généralement utilisée à l'échelle d'un Etat membre), le pourcentage réel, c'est-à-dire si l'on avait interrogé l'ensemble de la population, oscillerait dans les intervalles de confiance suivants :

Pourcentages observés	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
Limites de confiance	+/- 1,9 points	+/- 2,5 points	+/- 2,7 points	+/- 3,0 points	+/- 3,1 points

I. LES FEMMES ET LE PROCESSUS DECISIONNEL

A. A diplômes et compétences égaux, un constat sans appel: les femmes rencontrent-elles de véritables obstacles pour accéder aux postes à responsabilités?

- **Dans le diagnostic des obstacles rencontrés à cet égard par les femmes, on observe, cette fois, une différence plus marquée entre hommes et femmes.**
 - Pour 76% des Européens, les femmes rencontrent des difficultés importantes pour accéder à des postes à responsabilités au sein des grandes entreprises: 78% pour les femmes, 72% pour les hommes.
 - 70% des répondants pensent que les obstacles sont importants au sein de la haute administration publique mais seulement 66% des hommes et 73% des femmes.
 - Le même diagnostic peut être fait pour les partis politiques: 69% des Européens soulignent l'importance des obstacles dont 72% de femmes et 65% d'hommes.
 - Dans deux autres secteurs d'activité, les obstacles sont considérés comme moindres mais ils sont toutefois réellement présents: 59% au niveau des PME et 49% pour les milieux associatifs.
- **Les différences entre pays sont réellement importantes**, et ce quel que soit le milieu dans lequel les femmes sont appelées à accéder aux postes de responsabilité: partis politiques (38 points de pourcentages d'écart), haute administration publique (35 points), grandes entreprises (40 points), PME (37 points) et milieux associatifs (46 points).

Sur cette base, on note une **spécificité balte**. En effet, quel que soit le milieu d'activité, les Lettons, les Lituaniens et les Estoniens sont **les moins nombreux à considérer que les obstacles rencontrés par les femmes pour accéder à des postes à responsabilités sont importants**.

- Dans les domaines des grandes entreprises et des PME, on observe des différences en fonction des dates d'adhésion. Ainsi les répondants des **pays pré-2004** considèrent, nettement plus que ceux des pays post -2004, **que les femmes font face à d'importants obstacles** pour accéder à des postes à responsabilité.
- Dans ces deux mêmes domaines, un écart de neuf points sépare les **répondants au sein de la zone euro, plus nombreux à considérer que les femmes rencontrent des obstacles importants, des pays hors zone euro**.

B. Quelles sont les mesures les plus efficaces pour favoriser l'accès des femmes à des postes à responsabilités?

- Que ce soit dans le secteur privé ou le secteur public, **les femmes comme les hommes donnent la priorité aux mesures d'encouragement**. Ainsi dans le domaine économique et politique:
 - 44% des Européens (44% F, 44% H) considèrent que les mesures les plus efficaces consistent à inciter les entreprises et les administrations à adopter des chartes de bonne pratique et à lutter contre les stéréotypes.
 - Ils sont 30% (29% F, 31% H) à souhaiter des mesures de formation et de soutien pour inciter les femmes à prendre plus de responsabilités au sein des entreprises.
 - Quant à l'instauration de quotas par la loi, il est privilégié par 19% des Européens (20% F, 18% H) pour les organes directeurs des entreprises tout comme pour les listes électorales (19% F, 18% H).
- En termes de variations nationales, on observe d'importantes différences, notamment sur la question de **l'imposition de quotas**
 - Les écarts entre Etats membres atteignent 19 points de pourcentage pour l'instauration des quotas au sein des conseils d'administration des grandes entreprises et de la haute administration publiques: 28% en Allemagne, 9% en Lettonie
 - Quant aux quotas par la loi lors des élections les écarts sont encore plus forts, atteignant 29 points de pourcentage: 5% aux Pays Bas et 34% au Portugal.

C. Quelles sont les raisons de la sous représentation des femmes en politique?

- Les réponses des Européens sont très claires. **Les femmes sont sous représentées en politique car le monde politique est dominé par les hommes** qui ne valorisent pas suffisamment les compétences féminines.

Les Européens sont 59% à le penser dont 61% de femmes et 57% d'hommes (-4 points de pourcentage). Il s'agit de l'une des questions où les différences hommes/femmes sont notables.
- En deuxième position mais loin derrière, vient la **persistance des stéréotypes** citée par 40% des Européens dont 40% pour les hommes et 41% pour les femmes.
- Les **autres raisons** invoquées par les Européens **recueillent un taux d'adhésion bien moindre:**

- Pour près d'un tiers des répondants (28%), les mesures en faveur de la parité hommes/femmes dans le monde politique sont inefficaces. Hommes (28%) et femmes (28%) se rejoignent dans cette analyse.
- Pour un peu plus d'un quart des Européens (26%), les femmes portent peu d'intérêt à ce type de carrière ou n'en font pas leur priorité. On relève une différence de 3 points de pourcentage entre les répondants femmes (25%) et hommes (28%).

➤ **A nouveau les variations nationales sont très importantes.**

- A propos de la prédominance masculine dans le milieu politique, les écarts sont de 26 points: Chypre 68%, Danemark, 42%
- En ce qui concerne l'existence de stéréotypes persistants, les variations nationales atteignent 36 points: 21% à Malte et 57% en Espagne

D. Comment améliorer la représentation des femmes en politique?

Le constat de la sous représentation des femmes en politique est, on l'a vu, sans appel. En ce centième anniversaire de la Journée internationale de la femme, que pensent les Européens des mesures à prendre ?

➤ **Comme pour le secteur privé, les répondants privilégient les mesures d'encouragement:**

- Près d'un tiers des Européens (30%; 30% F, 30% H) sont en faveur des mesures de formation et de soutien pour inciter les femmes à participer à la vie politique.
- 25% (24% F, 27% H) des Européens voient en la parité sur les listes électorales proposées par les partis une mesure qui contribuerait à une meilleure représentation des femmes en politique.

- **Les mesures à caractère contraignant recueillent un cinquième des réponses:**
 - L'instauration de quotas par la loi lors des élections, est considérée comme une mesure efficace par 19% des Européens (19% F, 18% H).
 - Un système d'incitation et de pénalités financières à l'encontre des partis politiques qui ne respecterait pas l'équilibre femmes/hommes recueille 17% (19% F, 15% H).
- **Au niveau des Etats membres, les mesures plus coercitives sont un peu plus mentionnées par les répondants de la zone euro** (parité sur les listes électorales et imposition de quotas).
- Remarquons enfin que **l'imposition de quotas par la loi lors des élections est citée par moins d'une personne sur dix aux Pays-Bas, Suède et Danemark).**

E. Quelles sont les raisons de la non participation aux élections?

- Interrogés sur les raisons qui pourraient les décourager de se rendre aux urnes lors des prochaines élections européennes, nationales et locales, **les Européens accordent la priorité à un manque de confiance envers la politique en général:**
 - Ainsi, "un manque de confiance à l'égard des représentants politiques" conduirait 29 % d'entre eux à ne pas voter aux élections européennes, 40% aux nationales et 34% aux locales.
 - Le manque d'information sur les enjeux vient en deuxième position pour les élections européennes (22%). Il est moins ressenti pour les élections nationales (12%) et locales (16%).
 - Le sentiment que leur vote n'a pas de conséquence et que voter ne changera rien, est ressenti plus ou moins de la même manière aux trois niveaux: 19% aux européennes, 18% aux nationales et 17% aux élections locales.

II. LES INEGALITES ENTRE HOMMES ET FEMMES

A. Comment combler l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes?

Les statistiques d'Eurostat (annexes) sont sans appel, bien qu'ayant légèrement diminué, **la différence de salaire entre hommes et femmes au niveau de l'UE s'élevait toujours à 17%** lors de l'élaboration de l'enquête ! Comment réduire cet écart?

➤ Aux yeux des Européens, **l'inégalité salariale doit se combattre en premier lieu par des mesures d'encouragement et d'incitation plutôt que par des mesures contraignantes:**

○ **Au chapitre de l'incitation:**

- La mesure prioritaire (29%; 30% F, 29% H) à prendre pour combler l'écart salarial consiste à encourager une meilleure mixité hommes/femmes dans tous les types d'emploi (pilote d'avion, infirmière, secrétaire, etc.).
- Pour un Européen sur quatre (24%, 22% F, 26% H), il faut avant tout mettre en place une véritable transparence des grilles salariales au sein des entreprises.

○ **Au niveau de la contrainte:**

- Les sanctions financières à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale sont considérées comme prioritaires par 24% (27% F, 22% H) des Européens.
- En cas de non respect de l'égalité des chances dans l'accès aux promotions ce sont 16% (16% F, 15% H) des Européens qui se prononcent prioritairement en faveur de sanctions financières

➤ **Au niveau des Etats membres**, on note d'**importantes différences par item**, qui vont de 19 à 32 points de pourcentage. On observe également de légères différences entre pays de la zone euro et pays hors zone euro ainsi qu'entre les pays pré 2004 et post 2004/07.

B. Comment concilier au mieux l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale?

Cet objectif recherché par tous, est d'autant plus difficile à atteindre pour les femmes qui ont plusieurs enfants. Une récente **statistique d'Eurostat** révèle qu'au niveau de l'UE **le taux d'emploi des femmes sans enfant est de 75% alors qu'il ne s'élève qu'à 54% pour les femmes avec trois enfants ou plus**. A l'inverse, il est de 80% pour un homme sans enfant et de 85% pour un homme avec trois enfants ou plus.

- Pour 37% des Européens (37% F, 36% H), la priorité doit être donnée à des aides à la garde des enfants en-dehors du foyer.
- 30% (30% F, 30% H) des répondants se prononcent en priorité pour le développement de la flexibilité au sein des entreprises et des administrations.
- Enfin, ce sont 29% (30% F, 29% H) des personnes interrogées qui privilégient un meilleur partage des tâches domestiques et de la garde des enfants et des personnes dépendantes.
- A nouveau, les différences entre Etats membres sont très fortes selon les items: 26 points de pourcentage pour la garde d'enfants et 28 points pour la flexibilité et l'équilibre homme/femme dans les tâches domestiques.

C. Quelles sont les raisons de la précarité féminine?

Les données d'Eurostat montrent très clairement que les femmes sont plus exposées que les hommes à la précarité: en 2008, **le taux d'emploi masculin était de 73% pour 59% chez les femmes (-14 points de pourcentage)**. L'emploi à temps partiel était de 8% chez les hommes et de 31% chez les femmes (+23 points de pourcentage). Le risque de pauvreté était de 16% chez les hommes et de 17% chez les femmes.

- A nouveau, au niveau de l'UE, les réponses entre hommes et femmes sont pratiquement à égalité dans l'analyse des causes de la précarité:
 - C'est avant tout du fait d'un **travail précaire** (travail saisonnier, intérimaire, etc.) que les femmes sont confrontées à des difficultés financières, économiques et sociales. C'est ce que pensent 34% (34% F, 33% H) des Européens.
 - Une proportion similaire d'Européens cite la multiplication des **familles monoparentales** (34%; 34% F, 34% H) comme une raison expliquant la précarité féminine.
 - Vient ensuite, de très près, les **interruptions de carrière et/ou le travail à temps partiel** dus aux obligations familiales citées par 31 % (33% F, 30% H) des Européens.
 - **L'inégalité salariale** est citée par 26% (26% F, 25% H) des répondants.

- En dernière cause de la précarité, les personnes sondées citent le **travail partiel imposé** (20%; 20% F, 20% H).
- **Au niveau des Etats membres**, on observe des **différences significatives entre les répondants des pays pré-2004 et ceux des pays post-2004/07**. Ainsi, les premiers citent davantage « les interruptions de carrière et/ou le travail à temps partiel dus aux obligations familiales, et les répercussions sur le montant de la pension » et « la multiplication des familles monoparentales ». A l'inverse, ils sont beaucoup moins nombreux à mentionner le travail précaire (saisonnier, intérimaire, etc.).
 - La multiplication des familles monoparentales et les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes sont deux items davantage cités par les **répondants de la zone euro**.

III. LE CONGE DE MATERNITE ET LE CONGE DE PATERNITE

A. Congé de maternité

Le Parlement européen a récemment pris position en faveur d'un congé maternité qui, au niveau de tous les Etats membres de l'UE, serait porté à 20 semaines et rémunéré à 100%.

L'hétérogénéité des systèmes sociaux est telle au sein de l'UE, **que l'analyse des résultats ne peut se faire que par Etat Membre** à la lecture du tableau qui figure dans les annexes. Celui-ci indique, par pays, les résultats de la question, le nombre de semaines de congé maternité ainsi que le taux de rémunération.

Ainsi, dans 11 pays, le congé maternité est de 20 semaines ou plus. Il n'est rémunéré à 100% que dans 3 pays. Dans les autres, la rémunération s'échelonne entre 55% et 90%.

Dans les 16 pays où le congé de maternité est inférieur à 20 semaines, il est rémunéré à 100% dans 12 d'entre eux.

A l'analyse des résultats, certaines réponses peuvent surprendre au regard des règles en vigueur. En fait, il semblerait que ces apparentes contradictions dans les réponses découleraient d'une méconnaissance de la législation nationale en cours.

Plusieurs questions ont été posées sur l'ensemble de la problématique liée au congé de maternité:

1. Un congé de maternité unique de 20 semaines rémunéré à 100% ?

- Après avoir présenté aux répondants les arguments *pour* (une avancée sociale indispensable), et *contre* (un coût trop important pour les finances des pays concernés), **près de huit personnes sur dix (78%) estiment qu'un congé de maternité de 20 semaines rémunéré à 100% serait une bonne chose.**
 - Les répondants sont 34% à déclarer que cela serait "une très bonne chose", et 44% à penser que cela serait "plutôt une bonne chose".
 - Seuls 12% des répondants pensent le contraire.
 - Ils sont 6% à déclarer spontanément que cela ne serait ni une bonne chose, ni une mauvaise chose, et 4% ne se prononcent pas.
- A noter que **les femmes (79%) sont légèrement plus nombreuses que les hommes (76%)** à considérer qu'un congé de maternité unique de 20 semaines, rémunéré à 100%, serait une bonne chose.

2. Un congé de maternité plus long ou mieux rémunéré ?

Les Européens ont été interrogés sur leur préférence vis-à-vis soit d'un congé de maternité plus long, même si moins rémunéré, soit d'un congé de maternité plus court, mais rémunéré à 100% du salaire ?

- **43% des répondants se prononcent en faveur d'un congé de maternité plus long qu'actuellement, même s'il est moins rémunéré qu'aujourd'hui.**
 - On note une différence de 5 points de pourcentage entre les hommes (41%) et les femmes (46%).
 - On relève également que les citoyens européens interrogés les plus diplômés sont nettement plus nombreux à privilégier un rallongement du congé de maternité sans rémunération à 100% (48%, pour 38% des moins diplômés).
- **30% des répondants préfèrent un congé de maternité raccourci mais rémunéré à 100% du salaire.**
- Enfin, **un Européen sur cinq (20%) répond spontanément ne pas souhaiter de changement.**

3. Le congé de maternité a-t-il ou non un impact négatif sur la carrière des femmes ?

- Une majorité de répondants considère que le congé de maternité porte préjudice à la carrière des femmes. C'est le cas pour près de six Européens sur dix (58%), contre 38% à penser le contraire, tandis que 4% n'ont pas d'avis sur le sujet.
- Les femmes et les hommes répondent de manière quasi-équivalente. Les premières sont 59% à penser que le congé de maternité a un impact négatif sur leur carrière, pour 58% des seconds.
- On constate un vrai clivage dû à l'âge des répondants. Les 55 ans et + sont 61% à considérer que le congé de maternité a un impact négatif sur la carrière des femmes alors qu'ils ne sont que 50% des 15-24 ans.

B. Congé de paternité

1. Le congé de paternité, sous quelles conditions ?

Comme pour le congé de maternité, les législations nationales sont très différentes les unes des autres. Pour l'analyse détaillée par pays, il convient de se référer au tableau qui figure dans les annexes.

- **Dans les 11 pays où il n'existe pas** (Allemagne, Autriche, Chypre, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, République Tchèque, Slovaquie, Suède), l'instauration **d'un congé de paternité** (2 semaines en moyenne entièrement ou partiellement rémunéré) **est tout autant appuyée par les hommes que par les femmes**. Ainsi, 71% des hommes en prendraient un s'il existait dans leur pays et 73% des femmes encourageraient leur conjoint/époux à en prendre un.
- Toujours dans ces 11 pays, il a ensuite été demandé aux **hommes qui avaient répondu négativement** à cette question de dire sous quelles conditions ils pourraient décider de prendre un congé de paternité. Il est intéressant de noter que leurs réponses se répartissent en trois tiers quasi équivalents :
 - Un peu moins du tiers (32%) changeraient d'avis s'ils avaient l'assurance que cela n'aurait aucune incidence sur leur carrière professionnelle.
 - Ils sont 31% à déclarer qu'ils prendraient un congé de paternité s'il était pleinement rémunéré.
 - Un peu plus d'un tiers des hommes interrogés (33%) réaffirment spontanément leur refus de prendre un congé de paternité, quelles qu'en soient les conditions financières.
 - A noter qu'un peu plus d'un homme sur dix (12%) répond que cela ne s'applique pas ou qu'il ne se sent pas concerné.

IV. LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Le combat contre la violence exercée envers les femmes est une préoccupation constante du Parlement européen depuis de nombreuses années. Trop souvent, ces crimes restent impunis.

Si la répression de tels actes relève avant tout des législations nationales, il n'en demeure pas moins, aux yeux du Parlement européen, qu'une action de l'UE est indispensable en la matière. Les réponses des Européens indiquent clairement qu'ils partagent massivement ce souci majeur du Parlement européen.

A. Quelles stratégies pour l'UE dans la lutte contre la violence envers les femmes?

Les Européens ont été interrogés sur les actions prioritaires que devrait entreprendre l'UE en la matière.

- La première priorité est pour près de deux Européens sur cinq (39%; 38% F, 39% H), l'intensification des **échanges de bons procédés** entre les services de police des différents Etats membres pour aider les victimes.
- En deuxième lieu, les répondants (26%, 28% F, 24% H) citent la mise en place d'un **numéro de téléphone européen gratuit** à disposition des femmes qui recherchent de l'aide et des conseils.
- Pour moins d'un Européen sur cinq (19%, 18% F, 20% H), des **campagnes d'information européennes** constituent une mesure prioritaire pour éliminer la violence contre les femmes.
- Enfin, 10% (10% F, 10% H) des Européens donnent la priorité à la mise en place d'un **observatoire européen sur la violence** à l'égard des femmes.

B. Elargir à tous les pays de l'UE l'interdiction d'approcher sa victime

Il est fréquent qu'une personne ayant exercé des violences à l'égard d'une femme, se voit interdire de l'approcher à nouveau. A l'heure actuelle, cette interdiction ne s'applique qu'à l'intérieur de l'Etat Membre en question. Doit-on l'élargir aux autres Etats Membres de l'UE ?

Pour les Européens, la réponse est sans aucune ambiguïté: ils sont 89% (90% F, 88% H) à considérer qu'un ordre d'éloignement qui frappe l'auteur de violence à l'égard de sa victime dans un pays doit être étendu à tous les autres pays de l'UE.

Pour plus d'information :

Unité de suivi de l'opinion publique

SuiviOpinionPublique@europarl.europa.eu

Jacques Nancy (+32 2 284 24 85)

Saïd Hallaouy (+32 2 284 60 73)

Elise Defourny (+32 2 284 11 23)

Jonas Trifot (+32 2 284 06 45)

Nathalie Lefèvre (+32 2 284 12 26)

Luisa Maggio (+32 2 284 14 21)